

### Circonscription de Rethel

École(s) : PAUL VERLAINE

Secteur du collège : RETHEL

### RELEVÉ DE CONCLUSIONS DU CONSEIL

- des maîtres
- de cycle ...
- d'école extraordinaire

**Date :** mardi 11 mai 2021

**Lieu :** pôle scolaire de Juniville

**Secrétaires de séance :** Mme Mathieu

**Personnes présentes :**

\_enseignantes : Mme Locardel, Mme De Seixas, Mme Monnet, Mme Sauvage, Mme Mathieu, Mme Galhaut, Mme Nivelles, Mme Gallois, Mme Mazzoleni, Mme Fiquémont, Mme Locatelli

\_représentants des parents d'élèves : Mme Perrin, M. Pilardeau, Mme Godon, Mme Dion, M. Mired

\_représentant de la Communauté de communes du Pays rethémois : M. Etique (référént de la CCPR)

\_DDEN : M. Voirin

**Excusé(e)s :**

\_enseignantes : Mme Devillers, et Mme Hamdi (congé parental), Mme Coulon (arrêt maladie).

\_représentants des parents d'élèves : Mme Depierreux, Mme Allart

\_personnes excusées en raison de problème de connexion : Mme Jesson, Mme David, Mme Salvat

\_Inspectrice de l'Education Nationale : Mme Pierrot

**Absent (e)s :**

Mme Clément, Mme Gourdin, , Mme Munoz, Mme Gouasmi, Mme Fricotteau,

#### Ordre du jour

#### Éléments de réflexion (débat, outils construits, décisions prises,...)

Dans les représentants des parents d'élèves, Mme Perrin accepte de prendre le secrétariat .

Vote relatif à l'organisation pédagogique

L'une des prérogatives du conseil d'école est de se positionner sur les horaires de la semaine des élèves.

Actuellement les horaires pour notre école sont : lundi , mardi, jeudi, vendredi 9h-12h, 13h30-16h30

Les rythmes scolaires sur 4 jours sont adoptés pour une période de 3 ans. Nous devons donc à nouveau statuer sur cette organisation pédagogique.

Souhaitez-vous le maintien de ces horaires ?

Nombre de votants : 17

Pour : 16

Contre :0

S'abstient :1

Saisissez du texte ici

Le conseil d'école acte le maintien des horaires actuels d'école .

Date : 11/05/2021

Signature des secrétaires de séance : Mme Perrin et Mme Mathieu

